



# LES MARCHÉS DES PETITS ENTREPRENEURS

## GUIDE POUR ORGANISATEUR / ORGANISATRICE



## LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

## CONSEILS POUR MARCHÉS AUTORISÉS

# **Vous avez fait une demande pour organiser un Marché de petits entrepreneurs et elle a été acceptée? Félicitations!**

Voici un guide pour vous accompagner vers le succès de votre évènement!

Ces étapes sont regroupées par section et sont détaillées dans les prochaines pages.



# **La préparation de votre Marché de petits entrepreneurs**

Cette section contient des règles incontournables, mais aussi des conseils que vous êtes libres de suivre ou non!

## **Faire des listes!**

1

Par exemple, de ce qui sera disponible sur les lieux du Marché, ce que vous aurez besoin de vous procurer, etc.

Une liste de préparation est disponible en format Word dans votre Boite à outils (accessible dans votre Tableau de bord) pour vous servir de point de départ.



## Planifier une campagne de promotion

Créez votre page Facebook, préparez des publications, contactez les médias locaux.

Vous avez 2 objectifs:

Inviter des petites entreprises à se joindre à votre Marché et convier les clients potentiels à visiter les kiosques le jour E!

Votre page Facebook, ainsi que vos publications, doivent absolument respecter certains critères qui sont détaillés dans les Règles de communication.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en cas de doute. Nous nous réservons le droit d'exiger la modification ou le retrait de certains contenus publiés qui contreviendraient aux règles établies.

# 3

## Planifier votre budget

en fonction des besoins que vous aurez identifiés en complétant vos listes.

L'établissement d'un budget vous permettra de savoir si vous devez ou non vous mettre à la recherche de commanditaires.

Votre tiers répondant pourrait être en mesure de combler plusieurs besoins identifiés dans vos listes. Impliquez-le alors à cette étape!

Le succès d'un Marché ne se mesure pas à la taille de son budget, mais au plaisir qu'auront les jeunes à y participer!



4

## **Au besoin, trouver des commanditaires**

qui pourront contribuer soit en argent, en biens ou en services!

Votre principale commandite peut évidemment être fournie par votre tiers répondant.

Plusieurs entreprises et organismes, de même que les villes et municipalités, seront enthousiastes de contribuer au succès de votre évènement!

Les Règles de financement (qui se trouvent dans la section "Organiser" de notre site web, ainsi que dans votre Boite à outils) doivent obligatoirement être respectées.



5

## **Inscription des petites entreprises**

sur notre site web.

Il est très important que nous puissions répertorier TOUS les petits entrepreneurs du Québec qui participent à La grande journée .

Un nombre élevé de participants nous permet d'assurer la pérennité de l'évènement en confirmant sa popularité auprès de nos partenaires financiers.

La tenue de La grande journée des petits entrepreneurs à l'échelle nationale ne serait pas possible sans nos généreux partenaires.

## Inscription des petites entreprises (suite)

### La liste des entreprises inscrites

Au fur et à mesure que les entreprises se joindront à votre Marché, leurs nom et coordonnées apparaîtront dans votre Tableau de bord.

Le processus d'inscription se fait directement sur notre plateforme, pour une gestion simple et efficace.

Nous ne recommandons pas d'ajouter des étapes de votre côté (ex.: formulaire d'intérêt, pré-inscription auprès de vous, etc.) : l'expérience nous démontre que cela rend le processus plus confus pour les parents et vous occasionnera au final une charge de travail additionnelle.

## **Inscription des petites entreprises (suite)**

Voici quelques critères que les petits entrepreneurs, leurs parents et accompagnateurs doivent respecter.

### **1. Le projet doit être celui du jeune.**

Le projet doit susciter son intérêt, lui ressembler et être à la hauteur de ses capacités.

### **2. Le plaisir: une priorité.**

La grande journée est l'occasion d'apprendre, explorer, faire des essais et erreurs, tout en s'amusant!

You êtes en droit de refuser un projet qui ne correspond pas à ces critères.

### **3. L'autonomie: Accompagner, au besoin.**

La lumière doit être sur le jeune, sur son apprentissage et sur son expérience. Les adultes ne sont pas là pour lui faire de l'ombre, mais bien pour le guider.

## Le volet "Ados"

Depuis l'édition 2021, les jeunes de niveau secondaire sont maintenant officiellement invités à participer à La grande journée.

Il n'est pas possible de refuser la présence d'adolescent.e.s à votre Marché, sauf dans certains cas précis\*.

Idée : créer un coin "enfants" et un coin "ados" afin que les participants de même groupe d'âge puissent se rassembler.

\*Vous avez la possibilité de refuser un jeune qui ne serait pas accompagné d'un adulte. De plus, vous pourrez exiger leur départ des lieux en cas de comportements nuisibles.



## **Contacter les petites entreprises inscrites à votre Marché**

afin de leur transmettre les détails.

Vous avez accès aux coordonnées des petites entreprises directement dans votre Tableau de bord.

Sans les ensevelir sous les communications, informez les parents des détails de votre Marché et tenez-les au courant lorsqu'il y a des changements.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, nous ne pouvons pas vous transmettre les coordonnées des petites entreprises qui ont choisi de s'installer devant leur résidence.

# Guide d'utilisation de notre site

Nous avons créé un nouveau guide afin de vous accompagner dans l'utilisation de notre site.

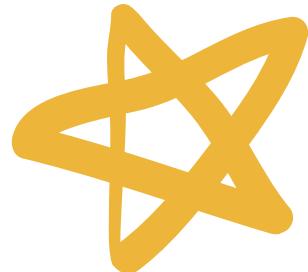
Notre site est facile d'utilisation, mais parfois, il y a des fonctionnalités que vous n'avez peut-être pas remarquées!

Ce guide est disponible dans votre Boite à outils, section "Guides des organisateurs"

## **Le jour E!**

Le grand jour est arrivé!  
Amusez-vous et faites de  
bonnes affaires!

Malgré l'excitation, il reste quelques points à ne pas oublier et à prendre en considération.



## **Sécurité! Sécurité! Sécurité!**



Nous ne le répéterons jamais assez!

Assurez-vous EN TOUT TEMPS de la sécurité des lieux.

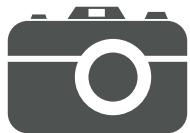
Il s'agit de votre responsabilité, ainsi qu'aux parents et accompagnateurs, de veiller à la sécurité des jeunes tout au long de la journée.

# **Quoi faire si un petit entrepreneur non inscrit se présente à votre Marché le jour de l'évènement?**

S'il vous reste de la place, vous pouvez:

1. demander au parent d'effectuer l'inscription en ligne sur notre site web (il pourra vous montrer le courriel de confirmation pour prouver son inscription); ou
2. prendre les coordonnées complètes du ou des parents (noms, courriel, numéro de téléphone) et percevoir le montant requis de 10\$ pour l'inscription. Il suffira de communiquer avec nous dans les jours suivants pour nous transmettre le tout.

Si vous n'avez plus de place, invitez le parent à prendre connaissance des règles en vigueur sur notre site web pour faciliter l'explication de votre refus.



## **Consentement à la prise d'images et à leur publication**



Si vous prévoyez publier des photos ou vidéos sur votre page Facebook ou ailleurs, il est fortement recommandé d'obtenir au préalable le consentement des parents, même s'il s'agit de photos et vidéos que vous avez vous-même prises.

Des modèles de demande de consentement à la prise d'images et à leur publication sont disponibles dans votre Boîte à outils.

Nous vous suggérons de faire parvenir cette demande par courriel avant La grande journée. Le jour même, vous pourriez avoir de la difficulté à obtenir les autorisations.

## En cas d'annulation

Si, pour une raison ou une autre, vous envisagez d'annuler la tenue d'un Marché, voici quelques aspects à prendre en considération:

- Essayez de trouver une personne pour vous remplacer, si vous vous retirez personnellement;
- Contactez votre tiers répondant, pour voir s'il y a des dispositions à prendre concernant les engagements financiers;
- Contactez tous les parents des petits entrepreneurs inscrits afin de les informer de l'annulation de votre Marché.

**Surtout: Contactez-nous!!**  
**[marches@petitsentrepreneurs.ca](mailto:marches@petitsentrepreneurs.ca)**

L'annulation d'un Marché n'annule en rien la tenue de La grande journée des petits entrepreneurs.

Les petits entrepreneurs associés à un Marché annulé pourront modifier l'adresse de leur petite entreprise dans leur fiche sur le site web.

# **MISE EN GARDE**

En cas de manquement aux règles obligatoires mises en place, ou de comportements inadéquats observés pouvant causer des préjudices ou porter atteinte à l'organisation,

nous nous réservons le droit d'intervenir immédiatement et de prendre les moyens nécessaires pour faire cesser le problème.

**Il est également possible que l'autorisation d'organiser un Marché soit retirée ou ne soit plus accordée dans le futur.**